



Spécial Orientation

Les services d'orientation de l'Éducation nationale, et avec eux les COP, sont depuis des années la cible de toutes les attaques. Pas assez formés à la connaissance des métiers, trop "psy"... on a tout entendu sur la profession.

On doit la dernière attaque publique à Luc Ferry (encore !), le 1^{er} septembre 2011 lors de la 15^e Université des Chambres de Commerce et d'Industrie à Poitiers :

"[les COP] ont fait d'énormes dégâts dans l'orientation des élèves parce qu'ils ne connaissent pas grand-chose au monde du travail alors que c'est justement ce qu'on leur demande". Un modèle du genre ! Mais qu'on se rassure, avec la création du "grand service public d'orientation" voulu par Nicolas Sarkozy, il n'y a plus rien à craindre, tout va changer !

► **La casse du service public d'orientation est en marche, nous devons continuer à résister !**

Sauf que, et c'est bien ce que nous avons compris depuis l'annonce de sa création, la mise en place du SPO (service public d'orientation) signe, en fait, la casse du service public d'orientation ! Fermetures ou fusions de CIO, recrutement

à minima de COP qui asphyxie les CIO et installe un personnel précaire de plus en plus nombreux, postes de personnel administratif et de DCIO supprimés, procédure de labellisation, et service dématérialisé issus de la Loi de novembre 2009, redéfinition des missions des COP, PDMF et socle commun de compétences...

Après la casse du service d'orientation pour les adultes de l'AFPA, le service public d'orientation de l'Éducation nationale vit une période difficile !

Toutes ces réformes s'inscrivent dans une conception purement libérale de l'école. Elles imposent une autre vision de l'orientation, uniquement préoccupée d'insertion. L'École ne se fixe plus pour objectif la formation et l'émancipation du citoyen ; encore moins l'épanouissement des personnes, mais la formation des acteurs économiques qui "seront lancés dans la compétition internationale" ! Il faut développer les compétences utiles pour répondre aux besoins des entreprises. Pour les COP, comme pour tous les professionnels de l'Éducation nationale, c'est un modèle professionnel porteur de valeurs humanistes et progressistes qui se défait. Face à ces réformes libérales, nombreux sont les collègues qui ont choisi de résister. La CGT Educ'action participe à cette lutte pour la défense du service public d'orientation dans l'Éducation nationale en faisant le choix de l'union avec les forces syndicales avec lesquelles elle partage des valeurs et des revendications communes. Mais ce combat dépasse largement les COP et le monde de l'Éducation. C'est pourquoi nous avons aussi choisi de le mener dans un cadre interprofessionnel contre la casse du service public.

Si, comme nous, COP de la CGT Educ'action, vous pensez que, seule, une riposte collective contre les réformes libérales peut nous donner les moyens de résister à la casse des services publics,

► **Votez CGT Educ'action aux élections professionnelles.**

Corinne Houillon Révolte

Pour le collectif COP de la CGT Educ'action



Sommaire :

- p. 1 Édito
- p. 2 Quelle position à l'égard de l'orientation tout au long de la vie ?
- p. 3 La logique du marché
Extraits du 8 p. Collège
- p. 4 Pourquoi voter CGT Educ'action
Bulletin de syndicalisation

Quelle position à l'égard de l'orientation tout au long de la vie ?

Le SPO (Service Public d'Orientation), nouveau service d'orientation tout au long de la vie mis en place par la loi OFPTLV¹ de novembre 2009, vise à décroiser les systèmes qui s'occupent d'orientation à des âges différents, et à passer de systèmes d'orientation segmentés, traitant séparément des publics différents, à un système intégré.

Le modèle mis en avant est celui des "cités des métiers", qui regroupent sous le même toit les organismes chargés de l'orientation des adultes, des jeunes sortants en recherche d'insertion, ainsi que des jeunes scolarisés.

Le décret d'application du 4 mai 2011, élaboré sans concertation avec les organisations syndicales, crée un label national "orientation pour tous" pour les PIOFM (Pôle Information et Orientation sur les Formations et les Métiers) avec un cahier des charges qui va imposer un modèle unique, tant pour le fonctionnement des structures que pour l'activité des personnels, indépendamment de leur qualification, de leurs missions et de leur champ de compétences.

Le service dématérialisé, second volet du SPO, est présenté comme une importante avancée dans l'offre d'aide à l'orientation.

À ce modèle de guichets uniques regroupant conseillers d'orientation psychologues, conseillers des Missions locales, conseillers professionnels de Pôle emploi...

à cette vision rétrécie de l'orientation qui est une véritable remise en cause de nos identités professionnelles,

la CGT Éduc'action dit NON !

Elle se bat, depuis le début de l'année 2010, avec le SNES-FSU et SUD Éducation, contre cette transformation de notre système d'orientation, et pour le maintien d'un service public de qualité au sein de l'Éducation nationale.

→ Des problématiques et des enjeux différents : nous ne faisons pas le même métier !

En positionnant la problématique de l'orientation sur l'ensemble de la vie, scolaire et professionnelle, on associe des problématiques différentes, voire oppo-

sées. Dans les actions d'aide à l'orientation au sein de l'École pour les collégiens, lycéens et étudiants, la référence première n'est pas celle d'une insertion professionnelle prochaine.

Cette question de l'insertion, même si elle devient de plus en plus présente à mesure que l'on s'approche de la sortie de l'école, reste différée. Au collège, au lycée, il s'agit d'aider chaque élève à s'adapter à sa scolarité actuelle, à faire des choix et à trouver un sens à sa formation. Cet accompagnement se fait sur l'ensemble de la scolarité, laissant au jeune la possibilité de réajuster ses choix au fur et à mesure qu'il avance.

Les actions d'orientation à destination du public adulte, ou du public jeune en insertion visent, par contre, d'abord la recherche de réponses d'adaptation des personnes à l'emploi, et ce, sur un temps court. Si conseillers professionnels et COP partagent des valeurs communes, ils ne sont pas interchangeables.

→ Nous refusons une vision de l'orientation uniquement préoccupée d'insertion

Le bilan de la situation actuelle réalisé par la CGT, lors d'une réunion récente regroupant de nombreux acteurs de l'orientation, est catastrophique.

Les constats sont clairs : c'est à une véritable démolition du service public d'orientation, et, avec la liquidation de la dimension accompagnement, à une remise en cause des valeurs partagées par les professionnels de l'orientation, que l'on assiste. L'exemple de la casse du service d'orientation de l'AFPA, qui est un véritable gâchis, suffit pour s'en convaincre! Dans les CIBC², les missions des conseillers sont passées de l'accompagnement des personnes à un objectif comptable de baisse du nombre des chômeurs.

Dans l'enseignement supérieur, l'insertion professionnelle, qui est une nouvelle mission des universités, devient un indicateur central pour l'attribution des moyens, et la mise en place de l'orientation active est une entrée déguisée de la sélection à l'université.

Dans les collèges et lycées, le PDMF (Parcours de Découverte des Métiers et des Formations), qui rétrécit l'orientation à une simple information sur les métiers et les formations, est devenu la référence. Plus globalement, c'est une conception de l'orientation vue comme un droit attaché à la personne, portant des

valeurs humanistes, qui est en train de disparaître, laissant la place à une orientation répondant aux seuls besoins du marché, et qui renvoie à la notion de flexibilité, à celle d'orientation subie, d'orientation par défaut.

→ Le désengagement de l'État par une labellisation orchestrée par les régions

Le principe de la labellisation va, non seulement, mettre sur le même plan organismes privés et le service public et introduire une logique de concurrence entre structures, mais il va aussi avoir pour conséquence la création de 22 services différents, inféodés aux besoins locaux. C'est l'éclatement et la dislocation du service public qui est en marche. Nous refusons cette logique de désengagement de l'État. Nous voulons que soit respectée l'égalité de tous les usagers du service public, quel que soit son lieu de résidence.

→ Pour un service public d'orientation pluriel

Pour la CGT Éduc'action, le SPO mis en place par la loi OFPTLV, est sous tendu par une conception de l'orientation centrée sur une improbable adéquation formation emploi. Cette vision s'oppose à une vision de l'orientation portant des valeurs d'émancipation des personnes, valeurs que partagent les acteurs de l'orientation de la CGT Éduc'action.

La labellisation des organismes va mettre en concurrence des structures et des personnels qui avaient l'habitude de travailler ensemble et veulent continuer à le faire. **Nous défendons au contraire un service public d'État pluriel, qui respecte les structures et les missions de chacun et réponde ainsi aux besoins des usagers.**

¹ Loi OFPTLV : loi sur l'orientation et la formation tout au long de la vie

² CIBC : Centres interinstitutionnels de bilans de compétences



La logique du marché

Avec le PDMF¹ et les compétences du socle commun : une conception libérale de l'orientation.

→ La logique de compétences a envahi le champ de l'école

Issue du monde du travail et du champ de la formation continue des adultes, imposée par la stratégie de Lisbonne qui a assigné aux pays de l'Union européenne l'objectif de "devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde", la **logique de compétences a envahi le champ de l'école**. Dans les programmes scolaires, elle a d'abord eu pour visée de fixer des objectifs aux séquences pédagogiques. Dans l'enseignement professionnel, elle a pris toute sa place dans les référentiels des formations. Aujourd'hui, elle détermine les contenus de la formation des enseignants et elle sous tend désormais "**le socle commun de compétences**" organisé en 7 compétences déclinées en connaissances, capacités et attitudes. Imposée dans le monde scolaire sans débat, cette notion pose pourtant problème, tant sur la forme, car c'est une notion aux contours flous, que sur le fond. Issue du monde de l'entreprise, elle tend à réduire toute connaissance à des savoirs utiles à l'employabilité des élèves et des étudiants, renvoyant à une idéologie de l'école vue uniquement comme devant répondre aux besoins de l'économie. Si la notion de compétence peut être intéressante pour clarifier des objectifs de formation, elle devient dangereuse quand elle fait croire que la formation se résume à l'acquisition de compétences définies à l'avance, ignorant le caractère complexe des processus d'apprentissage.

Par ailleurs, le socle commun, vu comme un minimum plancher de savoirs à faire acquérir aux élèves, devient un instrument de sélection sociale des élèves.

→ Après l'EAO², le PDMF

Les activités d'aide à l'orientation mises en œuvre dans les collèges et les lycées actuellement définies dans les textes, relèvent du PDMF. Ces activités de découverte des métiers et des formations laissent entendre que l'aide à l'orientation peut se résumer à agréger des informations. Ce glissement participe aussi du changement de modèle éducatif qui se met en place et montre qu'à l'école, la fonction économique a pris le pas sur la fonction éducative. Il ne s'agit plus d'aider les élèves à s'interroger sur leurs valeurs, leurs centres d'intérêts en vue de leur épanouissement personnel, mais essentiellement de les ouvrir aux métiers porteurs et aux entreprises performantes. On est passé d'une conception éducative à une conception utilitariste d'adaptation des élèves au marché du travail et à l'emploi.

Logique de compétences et PDMF participant de l'entrée de l'école dans une logique de marché. Ils relèvent de conceptions rétrogrades de l'école et vont à l'encontre d'une véritable démocratisation qui permette une élévation de la formation de tous et un élargissement de la culture commune dispensée et acquise.

¹ PDMF : Parcours de découverte des métiers

² EAO : Éducation à l'orientation

► Socle commun et orientation

Le socle commun de compétences concerne les COP. On attend, en effet, des COP qu'ils participent, avec les enseignants, au développement des compétences 6 (*compétences sociales et civiques*) et 7 (*autonomie et initiative*) du socle commun. Ces compétences, déconnectées des champs disciplinaires, font plutôt référence à des comportements et des attitudes. On attend de l'élève qu'il soit "*acteur de son parcours de formation et d'orientation*", qu'il soit "*motivé*", qu'il ait "*confiance en lui*", qu'il ait "*le désir de réussir et de progresser*", qu'il ait "*la volonté de se prendre en charge personnellement*", pour qu'il choisisse "*en connaissance de cause en développant la capacité de juger par soi-même*". Si on ne peut qu'être en accord avec de tels objectifs, comment accepter d'en faire des compétences à évaluer, et ce dès la 3^e ? Pouvons-nous imaginer qu'elles puissent être acquises en 3^e par l'ensemble des élèves ? Pire, comment accepter que la non acquisition de telles compétences empêche la validation du DNB (diplôme national du brevet) ?

Pour la CGT Educ'action, c'est nier que ces compétences sont entièrement liées au développement psychologique et à la maturité personnelle, c'est oublier la place de l'environnement social et familial dans de telles acquisitions.

► Socle commun... une opération de sélection sociale renforcée

La CGT Educ'action n'a cessé de dénoncer ce concept phare de la loi d'orientation de 2005. L'idée d'un bagage culturel commun est ancienne, mais jamais réalisée car marquée par deux conceptions opposées :

- un "socle" réduit à des savoirs "utiles", indispensables à une insertion professionnelle à court terme,
- une "culture" ambitieuse visant le développement intellectuel et critique de chacun et répondant aux besoins sociaux et économiques de la collectivité.

Aujourd'hui, le socle, clé de voûte du système, est un redoutable instrument de sélection sociale des élèves au cours de la scolarité obligatoire, sous couvert d'une adaptation aux "talents" de chacun.

Pour les plus fragiles, ce socle minimaliste et utilitariste est un "plafond" qui borne, d'emblée, l'ambition scolaire. Seul objectif, l'employabilité : éviction vers l'apprentissage ou la voie professionnelle pour ces futurs exécutants dotés d'une "instruction" minimale. Pour les autres, futurs concepteurs, c'est un "plancher" qui autorise abstraction -mesurée !- et poursuite d'études.

Pourtant, le problème de nombreux jeunes est moins la difficulté de comprendre que l'intérêt d'apprendre. En privilégiant mémoire et automatismes plutôt qu'intelligence et réflexion, la volonté est d'encadrer les savoirs et la pédagogie. Et l'évaluation, omniprésente, dévalorise la mission des enseignants.

► Livret de compétences

Il conditionne désormais l'obtention du DNB. Composé de 98 items classés en 7 compétences, objet d'une évaluation spécifique, ce livret représente une charge de travail démentielle pour qui veut la mener à bien sérieusement. Mélangeant connaissances et comportements, savoirs scolaires et acquis socioculturels, il est une illustration du "gouvernement par l'instrument".

En apparence inoffensif, cet outil officialise un socle commun jusque là incantatoire et renforce le tri des élèves. Importé du monde de l'entreprise, il véhicule une vision utilitariste des savoirs et savoir-faire, devenant des outils mobilisables dans certaines situations.

► Apprentissage à 15 ans : dérégulation

Dérégulation et renoncement politique au principe fondamental d'Éducation prioritaire, à la lutte contre les inégalités scolaires, à la démocratisation de l'école sont hélas sans ambiguïté ! À la rentrée 2011 ont été institués une 3^e "*prépa professionnelle*" pour "*diversifier les parcours au collège*" et des "*aménagements*" en 4^e permettant la "*découverte des métiers*". Il s'agit de "*valoriser*" l'apprentissage à travers le DIMA réhabilité. Dès 15 ans, les collégiens peuvent donc s'inscrire en CFA en restant sous statut scolaire. Ainsi le palier d'orientation en fin de 5^e réapparaît. Les collégiens les plus fragiles seront exclus de la scolarité obligatoire !

Extraits du "8 pages Collège", 09.2011, écrit par N. Hennache, A-S Leymarie, L. Igheroussene.

Pourquoi votez CGT Éduc'action ?

Le temps des élections est maintenant venu. Notre syndicat, la CGT, est la première confédération syndicale dans le privé et le public. Elle doit rester un acteur dans la vie syndicale au sein de l'Éducation nationale. C'est, pour nous, l'enjeu de ces élections professionnelles.

À la CGT Éduc'action, nous sommes convaincus que c'est dans la convergence de nos luttes avec l'ensemble des travailleurs, que nous gagnerons notre force et réussirons à nous faire entendre. C'est d'ailleurs pourquoi, pour porter la lutte pour la défense du service public d'orientation, nous nous sommes rapprochés des autres acteurs de l'orientation, mais aussi de ceux de la formation professionnelle et de l'emploi.

C'est ainsi, à notre initiative, qu'a eu lieu la première journée intersyndicale contre le démantèlement des services publics de la formation, de l'orientation et de l'emploi du 23 juin 2011, à l'appel d'une large intersyndicale réunissant CGT-AFPA, CGT-Emploi, FERC-CGT, CGT Éduc'action, SNES-FSU, SNU-Pôle Emploi, SNUEP-FSU, SUD Éducation, Solidaires SUD Emploi, SUDFPA, CFDT-AFPA, SGEN-CFDT.

Cette journée visait à alerter les usagers contre les menaces qui pèsent sur chacune de nos structures et donc les dangers qui pèsent sur le service public.

Cette initiative était une première, nous allons continuer. Continuer à travailler, ensemble, pour donner du corps à nos convergences et pour réagir, en commun, contre la mise en concurrence de nos organismes. Et il y a urgence !



Notre prochain travail en commun, sur proposition du SNES, sera l'élaboration d'un document commun, intersyndical et interprofessionnel, dans lequel chacun des organismes, AFPA, GRETA, CIO, Pôle Emploi, Missions Locales, précisera ses missions spécifiques, son organisation, et ses revendications. Nous y affirmerons que les organismes chargés du service public de la formation professionnelle, de l'orientation et de l'emploi veulent continuer à travailler ensemble et

refusent leur mise en concurrence qui n'améliore en rien le service rendu.

Alors, si vous pensez comme nous, que la CGT a sa place dans les instances représentatives de l'Éducation nationale, » votez CGT Éduc'action au CTM et pour la CAPN*.

(* La CGT Éduc'action ne présente pas de liste en CAPA pour les COP et DCIO).

CTM : comité technique ministériel ; CAPN : commission administrative paritaire nationale ; CAPA : commission administrative paritaire académique



Spécial Orientation
oct. 2011

A remettre à un militant CGT ou à renvoyer à l'adresse ci-dessous

Je souhaite : me syndiquer prendre contact

Nom Prénom

Adresse personnelle

Code postal Commune

Grade ou corps Discipline

Établissement

Code postal Commune

Tél E-mail

CGT Educ'action - 263, rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex - Tél. : 01 48 18 81 47 - e-mail : unsen@ferc.cgt.fr